

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 21 JUIN 2004
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 27

Tous les délégués, sauf

Mme HITTLER, M. WINLING, (excusés), M. PREVOT, qui étaient représentés respectivement par M. VOGEL, Mme WINCKEL, M. FEIG.

MM. WEISHAAR, STEINER, J. M. MEYER, WALTER, NEUHARD, BERTRAND, J. L. KLIPFEL, FROEHLICH, LIEHN, Mme GESANG, MM. WEISBECKER, HOCH, MERG, (excusés),

MM. ATZENHOFFER, KELLER, E. HELMER, HERRLE, BABILON, ZINCK, MOYEMONT, KNOERY.

DEL. N° 052B/2004

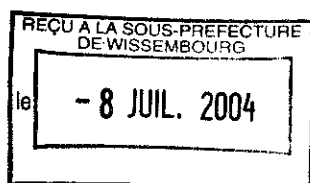
**OBJET : MODIFICATIONS DE REMUNERATIONS ET MISSIONS DE PERSONNELS
SITUATION DE Mlle ANNE GLOCK**

- *VU le contrat d'engagement à Mlle Glock Anne en date du 1er mars 2002,*
- *VU la délibération n° 040/2004 du conseil communautaire du 24 mars 2004,*
- *CONSIDERANT que les agents non titulaires ne bénéficient pas d'avancement d'échelon,*
- *CONSIDERANT que Mlle Glock a obtenu un diplôme de 2^e cycle d'études supérieures (licence professionnelle « activités et techniques de communication »),*
- *CONSIDERANT les nouvelles missions effectuées par Mlle Glock (développement et mise en place d'un extranet intercommunal, suivi des projets internet, communication),*
- *VU l'avis du bureau en date du 14 juin 2004,*
- *ENTENDU l'exposé du président,*

le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **de fixer l'indice majoré de rémunération à Mlle Glock Anne à 349 à compter du 1er juin 2004.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 2 juillet 2004

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "B. LOGEL", enclosed within an oval shape.